

VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES ET CONJUGALES LA LOI VOUS PROTÈGE


**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LIEUX DE RESSOURCES



[DANS L'URGENCE]

17

POLICE / GENDARMERIE

112

N° URGENCE EUROPÉEN

**PAR SMS
114**

115

HÉBERGEMENT

15

URGENCES MÉDICALES



[POUR EN PARLER ET S'INFORMER]

Les associations locales

CIDFF 17

Service d'aide aux victimes... 05 46 51 02 50

TREMPLIN 17

▪ Royan... 05 46 39 04 00

▪ Saintes... 05 46 74 43 21

▪ Saint-Jean-d'Angély... 05 46 24 07 35

EPD LES 2 MONTS

▪ Haute Saintonge... 05 46 04 59 03

3 | 9 | 19

3919
**ARRÊTONS
LES VIOLENCES**

APPEL GRATUIT ET ANONYME
9h à 22h en semaine
9h à 18h samedis, dimanches et jours fériés

[POUR PORTER PLAINTE]

Dans votre commissariat de police ou brigade de gendarmerie

7J/7 24H/24

Les policiers ou gendarmes ouvrent une enquête. Le Procureur de la République sera informé de la situation et appréciera les suites à donner.



[POUR SIGNALER UNE VIOLENCE EN LIGNE]

▪ Sur le site :



ordinateur



tablette



smartphone

> www.arretonslesviolences.gouv.fr

Accès gratuit, sans obligation de déclarer son identité.